Image not found or type unknown

reparation véhicule non effectuée

Par **ENOLALI**, le **15/05/2013** à **16:14**

Le 11 janvier dernier mon véhicule est en stationnement le long d'un batiment, un bloc de glace tombe du toit et brise le pare brise et enfonce le capot.je fais un constat avec le propriétaire du batiment.je depose le constat a mon assureur (je suis tous risque)qui me dit que ca va etre long et que je serai contacté par courrier.je contacte carglass le jour même qui me change le pare brise.2 mois passe, pas de nouvelles, je retourne chez mon assureur qui me dit "c'est en cours" je lui dit"comment cela peut etre en cours puisque aucun expert n'est venu chiffrer le montant des réparations?"comme par hasard 2 jours plus j'ai rendez-vous avec l'expert qui me dit que lui a le dossier depuis seulement 48h!depuis je suis repasser chez mon assureur qui a toujours le même discours"c'est en cours"....cela fait maintenant 4 mois que ma voiture est endommagée alors que je comptais la vendre mais je suis bloquée... y'a t-il un moyen de lancer les réparations et que les assureurs se débrouillent entre eux par la suite? (j'ai une franchise de 300€ si l'assurance adverse ne veut pas prendre en charge les réparations, le montant chiffré par l'expert est de 780€).merci de votre attention

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés